



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exécution du budget

Question écrite n° 131238

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le défaut de paiement de la rémunération des personnels chargés des examens de la marine marchande. En effet, depuis 2009, une vingtaine d'examineurs, convoqués pour assurer les examens permettant la délivrance de brevets nationaux, n'ont pas perçu la rémunération qui leur est pourtant due. Un dysfonctionnement dans l'application du logiciel national Chorus, outil étatique de gestion centralisée de paiement, semble être à l'origine du défaut de paiement précité. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il compte prendre afin d'apporter des solutions aux problèmes de rémunérations des examinateurs notamment dans la perspective des prochaines sessions d'examen.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131238

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2513

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)